

A photograph of two indigenous men in traditional attire. The man on the left has a red feather in his hair and wears a headband made of braided grey fibers. The man on the right wears a black head covering. Both are playing long, cylindrical wooden flutes. The background is a lush green field of tall grasses.

LE D

Des natures et des hommes

- 24 Protection de la nature et culture, une histoire commune
- 27 Une conservation qui marche sur ses deux jambes
- 30 Gérer une forêt témoin de l'Histoire
- 31 Identifier le culturel avec les habitants
- 32 « La nature nous livre ses mémoires »
- 34 Le paysage : rencontre entre culture et nature
- 35 « Merveilles », vous avez dit Merveilles ?
- 37 Les salins, nature et culture à l'œuvre



Le dossier lu par...

Vincent Andreu-Boussut

De l'écologie à l'ethnologie, de l'anthropologie à la philosophie, de Claude Levi-Strauss à Philippe Descola, de Bruno Latour à Catherine Larrère, sciences et scientifiques ont largement fait la preuve qu'on ne peut penser aujourd'hui la nature hors de la société. Depuis les années 1970, de nombreux concepts ont permis de sortir de ce « grand partage », qu'il s'agisse de la biodiversité culturelle (convention sur la diversité biologique) ou de l'écologie de la réconciliation (Michael Rosenzweig). L'infléchissement des politiques de mise en patrimoine de la nature dans la seconde partie du XX^e siècle en faveur d'une intégration de la diversité culturelle et des patrimoines culturels en est le témoin le plus saisissant : réserves de biosphère de l'Unesco, mettant les savoirs naturalistes locaux au cœur de la gestion, paysages culturels du Patrimoine mondial de l'Unesco, valorisant le caractère hybride et vivant des patrimoines paysagers, parcs naturels régionaux en France, œuvrant en faveur de nouveaux modes de développement socio-économique fondés sur un projet de valorisation patrimoniale.

Sur le terrain, les missions et les expériences des gestionnaires des espaces du patrimoine racontent les voies possibles de cette réconciliation, sa complexité ou ses paradoxes évidemment, mais aussi le foisonnement des possibles. La multiplicité des situations locales révèle toute une gamme de variation des hybridations possibles entre nature et culture. D'un côté, il y a des espaces protégés qui œuvrent en

faveur de la conservation du patrimoine culturel comme le Parc amazonien de Guyane (cf. p.31), tandis que de l'autre côté, des espaces du patrimoine culturel se soucient du patrimoine naturel qui cohabite avec les traces de l'histoire comme au mont Beuvray (cf. p.34) ou dans les forêts de Verdun (cf. p.30).

Ces nouvelles postures obligent à décloisonner les savoirs, entre savoirs scientifiques et savoirs locaux.

Le défi est permanent pour les gestionnaires. Ces nouvelles postures obligent à décloisonner les savoirs, entre savoirs scientifiques et savoirs locaux, et à hybrider les connaissances disciplinaires (écologie, anthropologie, histoire). Elles imposent aussi une plus grande ouverture des espaces du patrimoine aux sociétés locales, à leurs habitants et à leurs usagers, et obligent à inventer de nouvelles formes de gouvernance patrimoniale locale. Elles invitent enfin à dépasser les risques de muséification et à penser les liens nature-culture au delà des seuls espaces protégés car ce qui fait patrimoine ici pour nos sociétés est vivant et évolutif. •

Vincent Andreu-Boussut, maître de conférences en géographie à l'université du Maine, vincent.andreu-boussut@univ-lemans.fr

Cérémonie de la danse Pakou : grand chant dansé à Trois-Sauts (Guyane), mené par Jacky Pawey. Dans le Parc amazonien de Guyane comme dans d'autres espaces naturels protégés, le patrimoine immatériel fait l'objet de mesures de conservation



RN de la vallée de Chaudefour dans les monts du Sancy (Puy-de-Dôme)

© Henri Jaffieux

DROIT

Protection de la nature et culture, une histoire commune

Les espaces naturels protégés d'aujourd'hui sont le produit d'une histoire déjà longue. Ils sont aussi le reflet changeant des relations que notre société entretient avec son environnement naturel à des époques données. Panorama historique en France métropolitaine.

On s'accorde habituellement sur l'origine américaine des plus connus d'entre eux : les parcs nationaux. La philosophie qui les soutient en Amérique, qui met quasi exclusivement en avant la protection de la vie sauvage et des beautés de la nature, et en exclut toute forme d'intervention humaine, est à la base de la *wilderness*¹. Lorsque cette idée de « parc national » surgit du Nouveau monde, à la fin du XIX^e siècle, il n'y a en France et dans les autres pays d'Europe, ni définition officielle, ni législation permettant leur création. L'application pure et simple du modèle américain se heurte, justement, à des considérations d'ordre culturel. L'empreinte de l'occupation humaine est presque partout présente, sauf en haute montagne, mais pas pour longtemps. Et la révolution industrielle fait son chemin, bouleversant les schémas de pensée et la relation homme-nature. Domine l'idée de progrès apportée par la science et la technique au détriment de la nature

dont il faut exploiter les ressources au bénéfice de l'homme. Sa protection n'est donc pas une préoccupation sociale prégnante. Si protection il doit y avoir, dans l'esprit des contemporains de cette époque, c'est avant tout celle des monuments historiques et des œuvres artistiques.

NATURE COMME MONUMENTS : DES PROTECTIONS EN RÉACTION À DES MENACES

La folie destructrice de certains révolutionnaires visant à éliminer toute trace de l'Ancien Régime, avait conduit certains à s'y opposer tels l'abbé Henri Grégoire ou encore Alexandre Lenoir, très vite relayés, entre autres, par Ludovic Vitet, premier inspecteur des monuments historiques, puis Prosper Mérimée ou Victor Hugo. Leur action finit par porter ses fruits, conduisant l'État à intervenir. De 1830, qui voit la nomination d'un inspecteur général des monuments historiques,

en passant par l'installation d'une commission des monuments historiques en 1834, le lancement d'un inventaire en 1837, l'adoption d'une loi en 1887 pour la *conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistiques*, jusqu'à celle de 1913 modernisant la précédente - qui sert encore de fondement à la législation relative à la protection du patrimoine culturel ; c'est tout un corpus juridique, scientifique, administratif et technique qui voit le jour. Mais cela a pris presque un siècle !

Si la Révolution de 1789, par certains de ses excès, est à l'origine de ce vaste mouvement de protection du patrimoine historique monumental et artistique, on peut, par contre, attribuer à la révolution industrielle la prise de conscience, par une partie de l'opinion publique, des atteintes portées aux beautés de la nature et aux paysages par l'urbanisation, l'affiche réclame, les usines, la houille blanche, le déboisement, les carrières et l'ouverture de

routes et voies ferrées.

Une élite urbaine composée de notables, de naturalistes, de forestiers, de savants, des peintres de l'École de Barbizon² et d'écrivains, tels que, de nouveau, Victor Hugo, mais aussi, des personnalités aussi différentes que Georges Sand ou Elisée Reclus, soutenues par quelques rares hommes politiques comme Charles Beauquier, sont à l'origine de ce mouvement. Il faut y ajouter l'action militante du Club alpin français, créé en 1874, du Touring club de France, créé en 1890 et de la Société des paysages de France créée en 1901.

Ces acteurs militent pour la protection des monuments historiques et, simultanément, pour la défense des paysages et des sites pittoresques en cherchant à faire bénéficier leur action du type de corpus constitué en faveur des monuments historiques. Ils finissent par obtenir, en 1906, le vote de la loi *organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique* grâce à l'engagement de Beauquier, mais celui-ci échoue à faire créer une *Caisse des beaux sites et des monuments naturels* sur le modèle de la Caisse nationale des monuments historiques (finalement créée en 1914). Il faudra attendre 1930 pour qu'il soit porté remède aux insuffisances de la loi de 1906 et que son champ soit élargi aux sites à caractère historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Comme pour le patrimoine historique, le dispositif hérité des lois de 1906 et 1930 est toujours en place. Mais on doit lui rattacher de nouvelles et importantes étapes intervenues à partir des années soixante : la loi Malraux de 1962 sur les secteurs sauvegardés pour préserver et requalifier les cœurs historiques des villes en maîtrisant l'urbanisme, les zones de

protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU devenues depuis ZPPAUP) à vocation patrimoniale plus large, la loi de 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages.

VERS DES ESPACES NATURELS-CULTURELS

Si on revient à la seconde moitié du XIX^e, et au début du XX^e, les idées et les premières actions de protection de la nature, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, commencent à émerger au travers, notamment, de débats sur les animaux jugés nuisibles et ceux jugés utiles (à l'agriculture), sur l'opportunité d'acclimater des espèces importées des colonies, sur certaines activités et pratiques telles que la plumasserie (la mode des chapeaux à plumes) ou l'aveuglement des oiseaux chanteurs. Après le ralliement, au tournant du siècle, de la SNA (Société nationale d'acclimatation) à ces idées protectrices, sous l'influence d'Edmond Perrier, son président, des réserves sont créées. Mais il s'agit d'initiatives privées, sans fondement législatif. Il faut attendre 1957 pour instaurer des réserves naturelles officielles et 1960 pour créer des parcs nationaux. Par la suite, de nombreux autres types d'espaces protégés sont instaurés. La frise ci-dessous en fixe les principales étapes.

Avec la mise en œuvre de ces nouveaux statuts sur le terrain, dans des contextes variés, un constat s'impose au début des années 1980 : la protection réglementaire est une condition nécessaire mais pas suffisante car bien souvent, le patrimoine naturel (la flore et la faune, les écosystèmes) que l'on cherche à conserver réagit aux activités qui continuent de s'exercer ou qui ne s'exercent plus dans ou à l'entour des

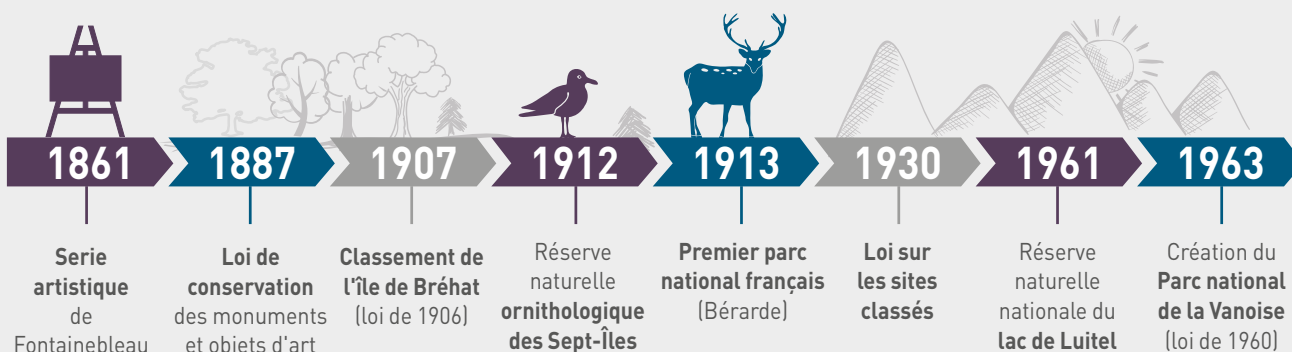
À partir de ce qui est devenu un modèle conçu pour le **patrimoine naturel**, le même processus va ensuite s'appliquer à toute **intervention patrimoniale**, et finir par être adopté en matière de **patrimoine culturel**.

espaces protégés. Vient le temps de la gestion de la nature. Les personnels se forment aux techniques de gestion, au génie écologique. On crée en 1980 la cellule inter-parcs, qui donne naissance en 1993 à l'Aten (l'Atelier technique des espaces naturels) à cette fin. Les réserves naturelles se dotent de plans de gestion. Des colloques sont organisés. Plus tard, à partir de 1995, un forum annuel réunit les gestionnaires d'espaces protégés.

Cette préoccupation, qui tend à introduire et à réaliser une gestion dynamique des espaces naturels protégés et à les valoriser, gagne les sites naturels classés au titre de la loi de 1930, notamment les plus étendus et plus emblématiques d'entre eux, à qui est accordé le label Grand Site de France. À partir de ce qui est devenu un modèle conçu pour le patrimoine naturel, le même processus va ensuite s'appliquer à toute intervention patrimoniale, et finir par être adopté en matière de patrimoine culturel, qu'il soit monumental ou non, l'expression la plus extensive en étant fournie par les ZPPAUP.

Aujourd'hui, les deux types de patrimoine, le naturel (les œuvres de la seule nature) et le culturel (les œuvres humaines) sont contenus et reconnus dans ce vaste champ d'intervention

REPÈRE





Une petite plage sur l'Île aux Moines dans la réserve naturelle des Sept-îles

© Flore Allemmandou

des espaces protégés. Il n'est qu'à consulter les listes de sites pour s'en convaincre. Et on peut s'en réjouir, d'autant que certains sont distingués sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO ou bénéficient du diplôme du Conseil de l'Europe. Mieux, leur valeur multi-patrimoniale, naturelle et culturelle est souvent présente. Il s'agit alors, pour le gestionnaire et les autres acteurs impliqués, d'assurer la cohabitation harmonieuse, la préservation et la mise en valeur de l'ensemble des composantes patrimoniales culturelles, historiques, paysagères et biologiques sans exclusive. Mais notre époque est à la simplification, dont on parle tant, et au changement de la règle de droit avant même que celle-ci n'ait produit ses effets et

n'ait été évaluée. Dans ce mouvement, une partie du corpus patrimonial dont on vient de relater l'histoire, épaisse de plus d'un siècle et demi, est considérée par certains comme un frein à la modernisation du pays. Parmi les raisons évoquées, la différenciation des législations, réglementations et procédures s'appliquant à des composants patrimoniaux différents et entremêlés, ou juxtaposés sur un même espace, et le morcellement des responsabilités d'administration des territoires concernés, expliquent la tendance actuelle à vouloir simplifier le droit du Patrimoine et refonder l'action publique dans ce domaine. Cela ressort de la lecture des deux projets de loi en cours d'examen au Parlement (reconquête de la bio-

diversité, de la nature et des paysages – liberté de la création, architecture et patrimoines). Cette volonté de simplifier ne risque-t-elle pas de remettre en cause des principes, des règles et des pratiques qui ont fait, et qui font toujours, leurs preuves? Alors que la géographie d'ensemble des espaces protégés aura sans doute tendance à se stabiliser naturellement dans les prochaines années, l'enjeu n'est-il pas, plutôt, de renforcer la gouvernance de ces territoires patrimoniaux exceptionnels tout en conservant l'implication et le soutien de l'État? • **Jérôme Fromageau**, co-directeur du Centre de recherche sur le droit du patrimoine culturel, jerome.fromageau@gmail.com
Henri Jaffeux, président de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, henrijaffeux@orange.fr, www.ahpne.fr

(1) On note aujourd'hui un courant de pensée en faveur de l'introduction de cette philosophie en Europe et en France.

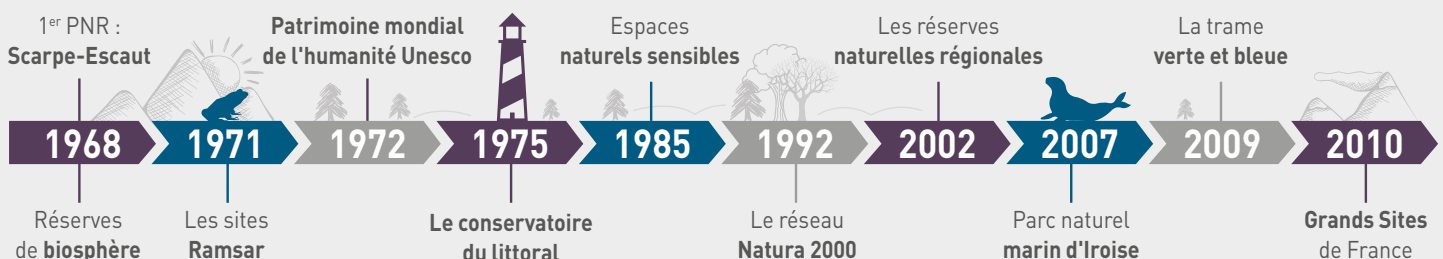
(2) Ils obtiennent, sous Napoléon III, en 1861, le classement en série artistique de 1097 ha de vieilles futaies et zones rocheuses en forêt de Fontainebleau. C'est la première mesure de protection d'un espace naturel pour motif culturel. D'autres sites ont ensuite bénéficié de ce statut (lac de Gérardmer, Malmaison...).

EN SAVOIR PLUS

F. Fortunet, «La théorie juridique du patrimoine» dans Actes des entretiens du patrimoine : le regard de l'histoire, 2001.

REPÈRE

APRÈS 1960, LE CORPUS JURIDIQUE³, SCIENTIFIQUE⁴, ADMINISTRATIF⁵ ET TECHNIQUE⁶ S'ÉTOFFE POUR CONCERNER TOUTE UNE GAMME DE NOUVEAUX TYPES D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DONT :



(3) Dont celui provenant du droit international et européen.

(4) Un pré inventaire des richesses naturelles de la France est lancé en 1969 à l'initiative du ministre des Affaires Culturelles et de celui de l'Agriculture. Il sera suivi de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Znieff) en 1982, devenu aujourd'hui l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), sous la responsabilité du Muséum national d'histoire naturelle.

(5) Création du Conseil National de protection de la nature (1946) et du ministère en charge de cette protection en 1971.

(6) Chaque type d'espace se dote d'une tête de réseau (CPRN, fédération des PNR, PNF, ATEN, CREN, RGSF...).



Château de Bouges, géré par le CMN, serre du jardin de fleurs

© Jean-Pierre Delagarde - Centre des monuments nationaux

NATURE ET CULTURE

Une conservation qui **marche** sur ses deux jambes

Les gestionnaires d'espaces ne gèrent pas des paysages de cartes postales. Héritage, conservation, restauration... Ce sont des mots communs aux protecteurs des patrimoines naturels et culturels. Une convergence qui va dans le bon sens.

Un plan de gestion, un problème d'espèces exotiques envahissantes, la question de l'état de référence, la préoccupation de l'ouverture au public... On pourrait aussi bien être dans un espace naturel. Mais on est dans un site classé au titre des Monuments historiques, géré par le Centre des monuments nationaux. Anne Marchand y est responsable du patrimoine végétal. La conservation est son quotidien et il ne lui est pas possible de dissocier patrimoines naturels et culturels. « Pour protéger des sites, on fait des études, des diagnostics, dans plusieurs domaines de métiers, y compris naturalistes. On a des collections horticoles ou botaniques à gérer, mais aussi des zones humides, des sites Natura 2000, des Znieff, etc. » Si les administrations

ou les métiers ont pu être cloisonnés, il paraît évident maintenant que la gestion d'un site classé, ou d'un monument historique en général, doit se faire en tenant compte de la biodiversité, au même titre que d'autres éléments (objets, bâti). Gérer du patrimoine, quel qu'il soit, c'est respecter l'esprit du lieu. « Nous gérons par exemple la maison de George Sand dans le Berry. Il y a un traitement culturel du jardin. Il y avait du patrimoine agricole, où nous entretenons par exemple les haies bocagères. Les abords et l'identité font partie de la protection. » De même, quand une espèce exotique a été introduite au XIX^e siècle dans le parc d'un château, la question se pose de savoir s'il faut la conserver, au titre d'un témoignage historique de la façon

d'appréhender l'aménagement du jardin à l'époque. Exactement la même question que lors de la rénovation des bâtiments : restaurer, mais selon quelles références ?

Allons encore un peu plus loin dans la convergence : « les monuments sont des écosystèmes en soi », affirme Charlotte Pingoux, chargée d'étude scientifique au CMN (Centre des monuments nationaux). D'abord il arrive de faire des découvertes lors d'inventaires : un triton crêté, un petit duc... ou récemment à Saint-Cloud, une espèce de tulipe protégée. « Nous avons fait un plan de gestion spécifique pour pouvoir la conserver dans le jardin. » Dans les bâtiments aussi il y a de la vie. Et souvent des chauves-souris : « elles sont présentes dans quasiment tous les



Le Centre des monuments nationaux épaulé par la LPO

A la faveur d'une convention, pendant 5 ans, le Centre des monuments nationaux (CMN) s'engage à créer des refuges au sein de ses espaces naturels ouverts au public. L'objectif ? Préserver la biodiversité locale, inventorier les espèces, mettre en place des méthodes de gestion écologique pour respecter la flore et la faune et sensibiliser les visiteurs à l'importance de la protection du patrimoine naturel.

Le partenariat repose sur **la réalisation d'inventaires naturalistes et l'établissement d'indications de gestions écologiques** des jardins, ou espaces naturels du CMN. Ce dernier devra favoriser la mise en place des recommandations de gestion réalisées par la LPO.

La **sensibilisation auprès des publics du CMN** sur les actions entreprises dans les jardins et les espaces naturels des monuments nationaux constitue le deuxième volet du partenariat. Le public scolaire, enfants et enseignants, sera notamment au cœur de ces dispositifs, avec la diffusion de documentation et la mise en place d'activités spécifiques.

L'ensemble du **personnel et des collaborateurs du CMN** sera également sensibilisé aux pratiques respectueuses de la biodiversité et à la mise en place d'une gestion écologique des espaces extérieurs.

sites parce qu'elles trouvent des endroits qui leur conviennent, sans bruit, sans lumière, loin de l'agriculture.» Dans le cadre d'une restauration de pigeonnier, une nichée de chouettes effraies a même été trouvée. «Le chantier a été tout de suite adapté pour que le rapace puisse être protégé.»

Tout est choix, tout est question de référence et de stratégie.

Si le CMN monte en compétence dans les domaines de l'écologie (voir partenariat avec la LPO ci-contre), il n'en reconnaît pas moins qu'il n'est pas spécialiste du sujet, et en tant que maître d'ouvrage, il coordonne diverses disciplines (archéologues, paysagistes, historiens, botanistes...). Si les prescriptions administratives sont parfois un casse-tête, les solutions concrètes sur le terrain sont possibles et le dialogue souvent fructueux. La nature pourrait même venir au secours de certains bâtiments : « nous testons l'implantation de végétaux pour favoriser la conservation de certains murs dégradés voire lacunaires, par exemple pour améliorer le drainage de l'eau sur des sites archéologiques à ciel ouvert. »

C'est le principe des parcs naturels régionaux, en France, et des réserves de biosphère, au niveau mondial, que de protéger une nature marquée par les hommes. Catherine Cibien, du programme de l'Unesco Man and biosphere, explique que la façon de gérer

les espaces est marquée par la culture. « Les mots utilisés dans les comités de gestion ne sont pas les mêmes. Allier la conservation de la biodiversité et le développement durable, dans le respect des valeurs culturelles, c'est essentiel pour que les actions soient acceptées et partagées » On ne peut construire nos actions de gestion que de façon locale, pour que cela parle aux gens. L'idée de l'Unesco est autant de protéger les espaces que les cultures qui les accompagnent. C'est ainsi qu'au Canada, les populations autochtones amérindiennes sont associées. De même, en Italie, la réussite d'une réserve peut s'appuyer sur un aspect culturel comme la gastronomie. La cuisine d'un lieu marque l'histoire de son territoire. « On ne peut pas séparer paysage, habitants et usages. »

Indissociable, c'est aussi ce que répond Isabelle Arpin (Irstea Grenoble) quand on la questionne sur les patrimoines naturels et culturels. Elle parle même de « nature-culture ». « La distinction entre nature et culture est loin d'être universelle, comme l'a bien montré Philippe Descola. Et, même ici, nature et culture sont indissociables. » D'une part, le bâti est lié à la nature : le bois des charpentes, la protection contre les phénomènes naturels. D'autre part, les milieux naturels sont partout, mais à des degrés divers, influencés par les activités humaines : « les recherches archéologiques montrent à quel point les activités humaines ont marqué des milieux qui peuvent apparaître comme les plus naturels. » Pré-

sidente du conseil scientifique du Parc national de la Vanoise, elle a pu voir à quel point la conservation est empreinte de culture : tout est choix, tout est question de référence et de stratégie. « Il y a eu un inventaire très complet du patrimoine bâti dans le cœur du parc. Un très beau travail. Pour valoriser ce patrimoine, il faut surmonter des difficultés techniques, parce que l'utilisation du béton depuis deux générations a fait oublier les techniques de construction traditionnelles. Mais aussi des difficultés économiques – les murs en pierre sèche coûtent cher. » On ne peut pas non plus tout restaurer. Il faut faire des choix sur le caractère patrimonial ou esthétique. « Au-delà du patrimoine bâti, il y a aussi le patrimoine immatériel à préserver, par exemple les rapports des habitants à des éléments de nature. Je comprends qu'il faille faire des choix. Mais je crois à l'importance des partenariats. C'est le rôle des parcs de se mettre en lien avec d'autres pour mettre en valeur le patrimoine culturel. »

Un message reçu cinq sur cinq par Hervé Parmentier, directeur du GIP de préfiguration du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne. Protéger un espace naturel, c'est protéger un héritage, une nature façonnée. Et en l'occurrence, une forêt habitée et une façon de la vivre. Nature et culture, liées. « Nous marchons avec nos deux ambitions comme sur nos deux jambes. » Et ce n'est pas toujours simple. Il y a eu, selon les périodes, les cisterciens, les templiers, une activité de métallurgie, avec chacun leur lot de patrimoine vernaculaire, hydraulique en particulier, constituant pour la plupart des ruptures de continuité écologique des cours d'eau. Comment traiter aujourd'hui les enjeux de mise en œuvre de la TVB dans ces conditions ? Idem quand un bâti du XII^e siècle est mis en péril par une mise à sec réclamée par la loi sur l'eau. Mais le parc national et ses 129 communes, dont 40% ont des bâtiments classés, devront trouver le bon équilibre entre nature et culture. Le futur parc se positionne comme guichet unique pour faciliter la coordination entre tous les acteurs du territoire et les porteurs de projets. « Tous les possibles de la forêt » clame le parc : un lieu de vie, de travail, de divertissement. La forêt n'a-t-elle pas été

une protection efficace des vestiges archéologiques au fil des temps ?

Faire des choix, c'est le lot des gestionnaires. « La façon dont nous gérons la nature est forcément marquée par notre bagage culturel. Il suffit de voir des sujets aussi polémiques que le loup, la restauration des continuités écologiques, la place des énergies renouvelables dans l'architecture traditionnelle... Cela provoque des conflits de légitimité. Mais on ne peut pas gérer froidement notre environnement, sans prendre en compte ce facteur humain. »

La façon dont nous gérons la nature est forcément marquée par notre bagage culturel.

Dans les Grands Sites de France, ce facteur humain est justement au cœur des actions. C'est avec les habitants que les objectifs de la politique de conservation sont fixés. Pour le Grand Site des Deux-Caps, quand il a

été question de valoriser le territoire, la population a été associée pour trouver comment. Un atelier de réflexion a abouti à l'idée de proposer un événementiel, et l'art contemporain a été choisi pour thème. Le festival Slack est ainsi né, proposant une exposition d'artistes, en milieu naturel, avec des médiateurs tant pour l'aspect artistique que naturaliste. « L'objectif était de fédérer les forces vives, habitants, associations, artistes, gestionnaires, paysans, pour concevoir les œuvres et le dispositif », explique Hélène Hanon, chargée de mission culture au conseil départemental du Pas-de-Calais. Le propriétaire conservatoire du littoral et le gestionnaire Eden 62 ont participé aux côtés des artistes et un véritable dialogue a pu s'instaurer. Utiliser la nature comme source d'inspiration peut paraître classique, mais l'art contemporain a permis de vraiment utiliser les sites comme matériau. Pour le gestionnaire, c'est aussi l'occasion de voir « son » site avec d'autres lunettes. Quant aux habitants, conquis, « on a pu en faire des alliés ». • MMB



Entre juin et septembre dernier, *Slack! Deux-Caps Art Festival* a proposé 14 installations artistiques sur 36 km de côtes, invitant à découvrir le Grand Site des Deux-Caps : des œuvres qui viennent épouser sa géographie, répondre à son histoire géologique ou culturelle, dialoguer avec sa beauté singulière. <http://slackdeuxcapsartfestival.com>

© Nicolas FLOCH « Berniques » - CD 62



Il existe près de 200 km² de forêts qui abritent les traces de la Première Guerre mondiale en Meuse

© ONF

MÉMOIRE

Gérer une forêt témoin de l'Histoire

En Meuse, pour préserver et valoriser un témoin unique des combats de la Grande Guerre situé sous l'immense forêt domaniale de Verdun, protecteurs de la nature et passeurs de mémoire ont dû trouver des valeurs communes.

En cent ans, nous sommes passés d'un intérêt historique et mémoriel à une approche élargie à l'histoire du territoire et de ses profondes mutations (disparition de six villages détruits jamais reconstruits, naissance d'une forêt, évolution des paysages, installation d'une flore et d'une faune spécifiques habitant les vestiges de la bataille de Verdun - trous d'obus, forts, abris, ...).

Cette évolution, c'est un comité de pilotage qui l'impulse, animé par l'ONF

(Office national des forêts) et le département de la Meuse. Naturalistes, archéologues, historiens, géographes, gestionnaires de sites de mémoire, forestiers, élus, militaires, exploitants forestiers, professionnels du tourisme échangeront pour que nature comme culture soient présentes dans le projet de développement du site.

L'exemple du département de la Meuse, gestionnaire du musée de plein air et des forts, est une traduction concrète

de cette volonté de préservation de tous les patrimoines pour les générations futures. En 2014, une étude est commandée pour approfondir les connaissances environnementales des sites dont le département est le gestionnaire pour proposer un plan de gestion qui intègre la préservation patrimoniale et l'afflux de visiteurs. L'équipe d'insertion de l'ASCB (Association pour la sauvegarde du champ de bataille) chargée des débroussaillages et de l'entretien des espaces ouverts est sensibilisée par les forestiers pour différer les tontes de juin et préserver la floraison des quinze espèces d'orchidées sur les forts.

À l'aube du centenaire et dans l'attente du classement au patrimoine mondial de l'humanité, les acteurs ont préparé l'avenir d'un site emblématique de la Grande Guerre et s'apprentent à renouveler cette approche au profit d'autres forêts domaniales nées du Premier conflit mondial. • **Frédéric Hinschberger**, ONF, frederic.hinschberger@onf.fr

“ TÉMOIGNAGE

C. Rosset *Chargée de projet Environnement au conseil départemental de la Meuse.*

Le département élabore actuellement des outils de sensibilisation à la biodiversité. Ainsi, le fort de Vaux accueillera dès début 2016 une exposition sur les chauves-souris. Panneaux d'information et sculptures présenteront les principales espèces s'abritant dans les forts ainsi que leur mode de vie singulier. Un film réalisé par Tanguy Stoecklé, cinéaste animalier spécialiste des chiroptères, dévoilera au visiteur comment chauves-souris et autres espèces remarquables trouvent refuge dans les vestiges et en forêt domaniale de Verdun.

Identifier le culturel avec les habitants

À Papaïchton, au bord du fleuve Maroni, le Parc amazonien de Guyane et la DAC (Direction des affaires culturelles) ont mené une démarche conjointe avec les élus, les autorités coutumières et les habitants pour décider comment restaurer des cases traditionnelles présentant une forte dimension culturelle.

L'année prochaine, six premières cases traditionnelles aluku vont être restaurées à Papaïchton, dans les écarts de Boniville et Loka. L'aboutissement d'un important travail de concertation mené par le Parc amazonien et DAC de Guyane avec la population.

En 2012, un premier inventaire des cases traditionnelles a été mené dans ces deux villages. L'année suivante, un diagnostic architectural (description, typologie, état de conservation du bâti, organisation des villages) a été réalisé. Pour aller plus loin que ces descriptions techniques, le Parc amazonien et la DAC ont appuyé, en 2014, la mise en place d'une médiation culturelle, qui visait à fournir à la mairie de Papaïchton des éléments d'aide à la décision. Cette médiation devait notamment permettre de préciser et de formaliser la volonté de la municipalité, des autorités coutumières et des habitants dans le domaine de la conservation et de la valorisation de leur patrimoine bâti. Il s'agissait également de déterminer les cases à restaurer en priorité. Six cases traditionnelles ont été identifiées. Celles-ci ne sont plus habitées, mais elles restent utilisées lors des cérémonies traditionnelles. Elles revêtent en effet une forte dimension patrimoniale, liée à l'histoire des Alukus. Lors de la médiation, les participants ont insisté sur l'importance de conserver certains éléments des bâtis, qui font sens pour eux. C'est le cas



Une case traditionnelle aluku, à Boniville (commune de Papaïchton). Des motifs tembés sont peints sur la façade

© Parc amazonien de Guyane - Guillaume Feuillet

des tembés, ces dessins traditionnels noir-marron comportant des significations symboliques, peints à l'entrée des maisons. C'est également le cas des poutres centrales des charpentes. Les participants ont par contre demandé que des améliorations soient apportées, dans le cadre de la restauration. Que le sol, actuellement en terre battue, soit par exemple remplacé par une dalle cimentée. Que certaines pièces, en bois rond, soient changées par des pièces en bois scié. Ou encore, que les maisons soient rehaussées. La médiation culturelle a permis de faire ressortir que la notion de patrimoine qui

faisait sens pour la population relevait plus de la fonction du bâtiment, et des savoirs associés à sa construction, qu'au bâtiment lui-même.

Les travaux de restauration commenceront dans les prochains mois. Quatre jeunes de la commune vont en profiter pour se former aux techniques traditionnelles, avec un artisan de la commune. C'était, là encore, un élément fondamental soulevé lors de la médiation culturelle : la transmission des savoir-faire traditionnels. •

Claire Couly, service patrimoine naturel et culturel, ccouly@guyane-parcnational.fr

REPÈRE

Un soutien aux initiatives culturelles

À travers sa politique culturelle, le Parc amazonien de Guyane soutient l'acquisition de données en sciences humaines et appuie des projets culturels menés sur son territoire. Promouvoir la sauvegarde des cultures locales, soutenir la transmission des savoir-faire entre les générations, prendre en compte les perceptions des habitants dans les choix de gestion des ressources, favoriser le désenclavement des territoires au regard de l'offre culturelle : autant d'objectifs poursuivis par un service dédié au Parc amazonien, celui du patrimoine naturel et culturel. À ce titre, ce service est amené, en lien avec les délégations territoriales du parc et les acteurs locaux, à soutenir une grande diversité de projets culturels, comme des études en ethnomusicologie, des ateliers de transmission des savoir-faire amérindiens ou encore des manifestations de danse et de musique locale, sur le territoire du parc comme à l'extérieur.



«La nature nous livre ses mémoires» une fête locale et familiale, autour du double thème «nature et culture»

© Eden 62

SENSIBILISATION

«La nature nous livre ses mémoires»

Quand la nature rencontre les habitants à travers leurs histoires, l'histoire des lieux, alors l'espace de nature devient leur espace et ils sauront le protéger, mieux que pour n'importe quel motif scientifique.

LA MÉMOIRE POUR SORTIR DE L'ENTRE-SOI

Bien entendu, les espaces naturels sont aujourd'hui un atout touristique, économique et social longuement utilisé d'ailleurs par la communication de nombreuses collectivités.

On entend ici et là, encore aujourd'hui, l'expression «la mise sous cloche des espaces naturels», que les espaces naturels sont affaire de gestionnaires ou «pseudo scientifiques», seuls capables de comprendre, ici, l'enjeu qui se joue et qu'enfin, il ne saurait être question d'ouvrir à la société civile et ses activités ludiques, ces joyaux extraordinaires... Bref, chacun sait que ces discours sont battus en brèche depuis de longues années par la quasi-totalité des acteurs de l'environnement. Néanmoins, persiste un «entre nous» naturaliste qui peine parfois à s'ouvrir à la culture (et vice versa!) des autres. En effet, l'organisation de réunions

publiques dans le but de présenter les objectifs d'un plan de gestion d'un espace naturel est une démarche très probante... À condition d'intégrer les objectifs dans le territoire, au-delà des limites de l'espace et de connecter la mission principale, conservatoire, à l'identité du territoire. Le travail d'immersion dans le territoire doit souvent être explicité bien davantage. L'histoire des lieux, l'évolution des paysages et des pratiques locales historiques sont des notions essentielles à une perception positive de l'espace. Convaincre une salle de l'intérêt général de l'action passe sans aucun doute par toutes ces connections avec la population.

LA NATURE RACONTE L'HISTOIRE ET LES SCIENCES ET VICE VERSA

À quelques kilomètres de Saint-Omer, en un même lieu, d'un côté, une lande sur 200 ha, exceptionnelle pour la région, à la fois RNR, espace natu-

rel sensible et APPB. De l'autre côté, l'histoire douloureuse de la Seconde Guerre mondiale fait apparaître une étonnante masse de béton circulaire sur les flancs du plateau. Hier, base de lancement des V2 destinés à s'abattre sur Londres, aujourd'hui, équipement culturel de premier plan, avec son musée et son planétarium.

C'est en ce lieu que nous proposons, associés à la coupole d'Helfaut, musée de l'histoire et des sciences, une fête locale et familiale, destinée à partager un moment convivial autour du double thème «nature et culture». Nous l'avons intitulé «la nature nous livre ses mémoires». Chaque dimanche de Pentecôte, les habitants s'y retrouvent pour partager l'histoire des lieux et poursuivre son écriture. En tant que gestionnaire, cela nous permet de mieux cerner les attentes, les regards, les interrogations pour peut-être transmettre autrement les enjeux. C'est l'enseignement que nous en tirons après quatre éditions.

Un féru d'histoire locale et une mère de famille croisent leurs regards sur cet espace naturel et chacun entend et écoute, entre habitants du secteur. Enjeu historique ou naturaliste? La voie d'une compréhension réciproque n'est pas si loin, l'objectif est atteint.

Les gestionnaires seront toujours bien inspirés de prolonger la discussion bien au-delà de l'enjeu naturaliste, qui n'est qu'une finalité d'un temps. L'avenir des fameux «plans de gestion» est d'ancrer bien davantage l'espace naturel dans le territoire, les activités des habitants (sentiers de connections avec les chemins ruraux, la présence à la fête locale du village...).

Le paysage atypique de ce territoire a été dessiné par les activités industrielles et l'urbanisation. Attachons-nous avec les habitants à faire

REPÈRE

Au programme :

Des jeux d'antan, le potager des années 40, un détour photo chez l'herboriste et la dictée dans la classe de M. Dumont et M^{me} Mazurek, dans la salle Churchill.

Dans le patrimoine bâti, on parle de nature...

L'immense ouvrage de guerre est maintenant au service de la mémoire mais aussi de la nature. Les chauves-souris sont accueillies et très suivies, dans les entrailles de ce plateau. Les visites abordent également des notions de géologie.

... et dans la réserve naturelle régionale, on apprend à lire l'histoire.

Le paysage, les stigmates de la guerre, les vieilles haies et les vieux fossés rappelant un pré communal, les étangs rappelant l'exploitation artisanale du silex... L'œil s'aiguise. On voit les cicatrices que la nature panse suite aux plaies de l'exploitation du silex. Puis on perçoit les émotions que dégage le retour de la biodiversité sur le plateau.

partie de cette histoire singulière. Et ainsi, nous assurerons la pérennité

de la biodiversité. • **Christian Ringot**, Eden 62, c.ringot@eden62.fr



Accueil d'un groupe sur le terril du Pays à Part

© Eden 62

Les terrils : patrimoine à muséifier ou nature à accompagner ?

Il ne fait aucun doute que **les terrils du Pays à Part** (Pas-de-Calais) font partie d'un patrimoine à préserver et à transmettre. Ils témoignent de l'histoire industrielle du XX^e siècle. C'est pourquoi en 2012, le conseil départemental du Pas-de-Calais fait l'acquisition du site du Pays à Part et des Falandes afin d'intégrer ces terrils à sa politique ENS.

Eden 62 en est alors le gestionnaire. La même année, le bassin minier Nord-Pas-de-Calais est classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO au

titre de paysage culturel évolutif.

Eden 62 a mis en place un sentier d'interprétation adapté au grand public proposant un contenu à la fois naturaliste et historique. Il fallait en effet prendre en considération l'identité minière : on ne gère pas seulement la nature, on gère un patrimoine, vecteur de la transmission d'un devoir de mémoire. Grâce à quelques éléments encore présents sur le site (les têtes des trois puits, les traverses issues des rampes aménagées mais aussi et surtout le

cavalier qui servait à acheminer les schistes), le public voit l'évolution depuis la fin de l'exploitation.

«Pour que les habitants acceptent, en quelque sorte, qu'on laisse la nature reprendre ses droits sur le site, il fallait redonner la perspective historique originelle, favoriser la prise de conscience de ce patrimoine valorisant,» explique Anthony Codron, animateur-patrimoine à Eden 62. C'est pourquoi d'autres panneaux expliquent le paysage il y a des millions d'années. Comment était le paysage au Carbonifère? (Composé essentiellement de grandes forêts...). Comment était le Pas-de-Calais il y a 80 millions d'années? (Au fin fond d'une mer tropicale...). Plusieurs panneaux présentent la faune et la flore par milieu : la mare, la roselière, quels types d'espèces rencontre-t-on sur ces milieux? Un autre panneau explique aussi l'intérêt aujourd'hui des **pelouses schisteuses**, car on ne le sait pas toujours, mais les terrils offrent une diversité faunistique et floristique non négligeable. Malgré un sol pauvre, nu et sec, une végétation s'y développe, des mousses, des lichens, des plantes comme le pavot cornu ou la vipérine. Un second sentier existe également doté de **bornes multimédia équipées de QR CODE** à flasher qui renvoient sur des photos commentées du site, à l'époque de l'exploitation minière. Le public se fait ainsi une idée plus concrète de l'époque de l'exploitation.

• **anthony.anim@eden62.fr**

CONCERTATION

Le paysage : rencontre entre culture et nature

Gérer un site classé, c'est concevoir ensemble le paysage que l'on souhaite partager. À Bibracte au mont Beuvray, Grand Site de France, cette co-construction passe par un comité de gestion où culture et nature sont associées.



Séance de lecture du paysage au pied du mont Beuvray : le débat contradictoire est bien plus facile les pieds dans l'herbe face à un point de vue précis que dans une salle dont le cadre formel conduit chacun à défendre une posture

© Bibracte, Antoine Maillier 2014, n° 108314

Le paysage du mont Beuvray, l'un des sommets du Morvan, n'a cessé d'évoluer en fonction des usages que l'homme en a fait, comme l'ont précisé les recherches archéologiques intensives dont fait l'objet depuis 1985 ce site - une ville gauloise abandonnée depuis deux mille ans. Ces recherches vont de pair avec la volonté d'accueillir du public et avec une double protection en tant que monument historique (1985) et site classé (1990). Depuis 1990, les lieux ont été profondément transformés : construction d'un musée qui sert de porte d'entrée au site, ouverture de clairières afin de permettre des chantiers de fouille et de rendre plus lisible la topographie de la ville gauloise, restauration de vestiges architecturaux (laissés à l'air libre ou protégés par un abri), équipement de parcours de visites. Dans le même temps, la gestion forestière a pris une tournure nettement plus active, avec des objectifs à la fois paysagers, de préservation de la biodiversité (retour à une forêt mixte irrégulière dans le cadre d'un contrat Natura 2000) et économiques (contri-

buer autant que possible à l'économie de l'établissement gestionnaire du site). Toutes ces initiatives contribuent à créer un nouveau paysage qui est le reflet des nouveaux usages du lieu, tout comme le paysage fermé du XX^e siècle et le paysage nettement plus ouvert du XIX^e siècle étaient l'expression des contextes socio-économiques bien différents de leur époque, à dominante pastorale pour le premier et sylvicole pour le second. Ce nouveau paysage en devenir est le résultat d'une concertation permanente entretenue par le gestionnaire du site, l'EPCC Bibracte (Établissement public de coopération culturelle), avec ses tutelles et ses partenaires (Dreal, Drac, ABF, PNR Morvan, ONF) au sein d'un comité de gestion du site. De cette concertation, qui est enrichie par l'expertise d'un paysagiste, est issu un plan de gestion paysagère à long terme qui a constitué la fondation du dossier de labellisation au titre des Grands Sites de France, intervenue en 2008, et qui sert de cadre d'élaboration et d'arbitrage de tous les projets qui affectent les lieux, comme

les chantiers de fouille ou les coupes de bois, en amont de leur instruction par les services de l'État.

Le renouvellement du label, en 2014, a permis d'élargir les ambitions en s'intéressant aux marges et aux abords du site classé - en quelque sorte à une « zone tampon » où les terrains, mi-agricoles, mi-forestiers, sont entre de multiples mains privées. Pour ce faire, la gouvernance du Grand Site a été ajustée grâce à une implication plus forte du Parc naturel régional du Morvan aux côtés de l'EPCC Bibracte, dans le cadre d'une convention pour la gestion durable du Grand Site, et à la mobilisation des chercheurs du laboratoire ITEM (Innovation et Territoires de Montagne), afin de renforcer la concertation avec les habitants, les « socio-professionnels » et les élus, dans le but de concevoir ensemble le paysage que l'on souhaite partager dans les décennies à venir. •

Vincent Guichard, directeur de Bibracte EPCC, v.guichard@bibracte.fr



Pour les promeneurs d'aujourd'hui, une destination, pour les chasseurs, cueilleurs et éleveurs de la préhistoire, un passage

© PN Mercantour, J. Sarrut

MERCANTOUR

« Merveilles », vous avez dit Merveilles ?

La vallée des Merveilles ne peut être comprise par les archéologues sans prendre en compte l'histoire naturelle du site, ni par les naturalistes sans prendre en compte la fantasmagorie qui l'accompagne.

Augustin Berque, Philippe Descola, et bien d'autres, ont mis en évidence l'absurdité qui consiste à dissocier nature et culture. Pourtant les gestionnaires du patrimoine sont formatés à la gestion de l'une ou l'autre de ces dimensions. Ainsi, pour certains professionnels de la culture, il est évident que le patrimoine se réduit au qualificatif éponyme de leur ministère, que ces derniers ont conduit le législateur à nommer le code qui régit le patrimoine culturel le Code du patrimoine, excluant ainsi la nature de la notion patrimoniale. À l'inverse, au sein des organismes en charge de l'environnement, l'emploi du mot « patrimoine » désigne bien souvent la nature seule. Néanmoins, rares sont les organismes gestionnaires des espaces naturels

à ne pas s'être impliqués dans la défense et la promotion de la culture. Cet intérêt ne devrait pas constituer des parenthèses récréatives. L'évocation des patrimoines archéologiques et des phénomènes historiques doit prendre en compte le poids de l'écologie.

Au cœur du Parc national du Mercantour, le site archéologique de la vallée des Merveilles est ordinairement abordé en omettant la dimension environnementale passée et présente. Plus exactement, on ne reconnaît pas dans celle-ci le poids historique qui lui est lié. Ainsi, ce site emblématique est le plus souvent évoqué en plaçant en exergue la symbolique des gravures. Ces idéogrammes de la protohistoire stimulent l'imagination et focalisent l'intérêt sur la recherche des représen-

tations mentales qui ont conditionné et précédé le geste des graveurs. Tout, ici, semble en appeler à la fantasmagorie : la difficulté d'accès du lieu, le caractère désertique et minéral, la force des orages et enfin le toponyme « vallée des Merveilles », qui évoque fables et légendes. Les uns et les autres ne s'y sont pas trompés et le registre du fantastique fait autorité tant au niveau des guides accompagnateurs que des chercheurs. On ne saurait en faire le reproche aux premiers car non seulement ils sont nourris du discours des seconds mais, de surcroît, c'est leur rôle social d'être aussi des conteurs. En revanche on s'interrogerait, sinon de la pertinence tout au moins du caractère réducteur de la production des seconds.



Les gravures de la protohistoire stimulent l'imagination du visiteur

© PN Mercantour, J. Sarrut

« LES MERVEILLES SONT L'EXPRESSION DE SOCIÉTÉS CONDITIONNÉES PAR LEUR ENVIRONNEMENT NATUREL »

L'abondante littérature consacrée au site de la vallée des Merveilles porte essentiellement sur l'interprétation des signes. L'évocation des titres des ouvrages les plus consultés en témoignent. Ainsi, Henri de Lumley a écrit *Le Grandiose et le Sacré*, Emilia Masson a publié un ouvrage intitulé *Vallée des Merveilles ; Un berceau de la pensée religieuse européenne* et Henri Dufresne *La Vallée des Merveilles et les mythologies indo-européennes*.

Alors que ces auteurs ont choisi de privilégier la piste de la religiosité du lieu, on observera que les gravures des Merveilles sont avant tout l'expression de sociétés conditionnées par leur environnement naturel. Ainsi, géographie, orographie¹, géologie et climat constituent des variables dont la connaissance est indispensable pour la compréhension des gravures de la vallée des Merveilles.

Pour le randonneur d'aujourd'hui, la vallée des Merveilles constitue fréquemment la destination finale d'un long périple au cours duquel la marche ne constitue que l'ultime moyen de locomotion. Nombre de visiteurs n'y randonneront qu'après avoir emprunté parfois l'avion, le train et la voiture. Pour ces derniers, la vallée des Merveilles évoquera un terminus. Ce sentiment artificiellement entretenu par l'expédition, trouvera d'autant plus d'échos que les interprétations sont

entièrement orientées vers les notions de sacré et de culte. Dans l'imaginaire collectif, de telles fonctions s'accommodent aisément d'une localisation en position de confins. Pour autant, l'analyse de l'orographie, la recherche des « chemins de moindre coûts » montrent sans ambiguïté que la vallée des Merveilles est avant tout localisée au carrefour de voies naturelles. Cette mobilité, cette itinérance, sont traduites par la typologie des gravures représentant des armes. Cette dernière révèle des influences culturelles qui expriment la mobilité des populations mais aussi l'intégration des populations du Bégo dans des réseaux de communication qui ouvrent sur le Piémont et sur le couloir rhodanien. Parmi les quelques rares silex trouvés sur le site certains témoignent d'approvisionnements qui renvoient à la côte ligure. Ainsi, à l'instar de la faune et de la flore, le site archéologique de la vallée des Merveilles est un réservoir qui se nourrit d'est en ouest, du nord au sud, et cela depuis sa périphérie la plus lointaine.

Avec ses nombreux lacs, et ses vieux mélèzes, la vallée des Merveilles est aussi un laboratoire environnemental. Les débris d'insectes et de végétaux piégés et conservés dans les sédiments des lacs, les cernes d'arbres millénaires, nous livrent en ce lieu un enregistrement exceptionnel de l'histoire du climat. Ce faisant, le site de la vallée des Merveilles nous raconte l'histoire d'un des premiers réchauffements climatiques qui marqua l'histoire de l'humanité. Les rares et premiers témoignages archéologiques sur la fréquentation de ces zones de

hautes montagnes ne peuvent être compris qu'au regard des processus de la fonte des glaciers initiés à partir de 10000 ans avant notre ère. Libérées de la glace, les pelouses alpines ont constitué dans un premier temps des terrains de chasse présentant une forte attractivité pour les chasseurs-cueilleurs du Mésolithique. Ces derniers n'ont toutefois pas recouru à une expression pariétale. Celle-ci n'apparaît que vers 3300 ans avant notre ère. Elle s'exprime avec force pendant tout le Chalcolithique et la période du Bronze ancien et prend un véritable essor vers 2500 avant notre ère avec l'optimum climatique du Chalcolithique. L'iconographie développée met en exergue les préoccupations liées aux pratiques agricoles et d'élevage, lesquelles ont bénéficié du contexte climatique pour prospérer.

« LA NATURE CONVOQUÉE POUR APPORTER UN ÉCLAIRAGE À L'ARCHÉOLOGIE »

Ainsi, on recense essentiellement des représentations de champs, d'aires et de bovidés. La présence d'armes, symboles de pouvoir, témoigne des premières tensions sociales qui apparaissent quand la société se hiérarchise. Des études des paléo-pollutions piégées dans les sédiments des lacs apporteront probablement des réponses. La nature a été convoquée ici pour apporter un éclairage à l'archéologie et l'histoire, mais les expériences conduites ces dernières années par le Parc national du Mercantour auraient pu illustrer une démarche inverse. Ainsi, l'utilisation de l'archéologie et des analyses régressives pour l'identification des forêts anciennes aurait pu être citée tout comme l'analyse paléoenvironnementale des sédiments de lacs pour l'évaluation de la santé biologique des lacs. •

Isabelle Lhommedet, isabelle.lhommedet@mercantour-parcnational.fr,

Franck Suméra, Drac Paca, franck.sumera@culture.gouv.fr

[1] Domaine de la géomorphologie qui consiste en la description des reliefs.

EN SAVOIR PLUS :

Berque, *Ecoumène introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, 2009.

Descola, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005.



© F. Dautais

Les salins, nature et culture à l'œuvre



Par **Marion Thiba,**

Directrice de la culture au Parc naturel régional
de la Narbonnaise en Méditerranée

En quoi les espaces naturels sont-ils aussi des espaces de culture (« culture » comme définie plus loin)? De la place que j'occupe, il me semble que cette interrogation mérite d'être inversée : en quoi les espaces de culture sont-ils aussi des espaces naturels? L'exemple des salins peut démontrer que nature et culture sont intrinsèquement liées, qu'elles sont à considérer comme les deux faces d'un même paysage. Le littoral audois, qui fait partie du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, en comprend de nombreux, toujours en activité pour certains, exploités par un saunier privé produisant du sel de déneigement, à l'abandon pour d'autres, gérés par le Parc avec les communes concernées.

Espaces de l'entre deux, fascinants par leur platitude et leur vaste horizon, les salins sont bousculés par les éléments de la nature, le vent, les coups de mer dont ils ont su tirer parti et ponctués d'ouvrages bâtis par les hommes, rappelant leur vocation première – martelières (vannes), rouets (stations de pompage), tables salantes, transformateurs électriques... Ce sont des lieux hautement culturels, si l'on considère la culture au sens anthropologique,

comme la façon dont les hommes se sont emparés des ressources de la nature pour améliorer leurs conditions de vie et inventer des savoir-faire, des techniques, des usages tout à la fois pratiques et symboliques (quoi de plus symbolique que le sel?). Cependant, alors qu'ils sont le fruit du travail acharné des hommes, ces vastes territoires entre terre et mer sont perçus par beaucoup comme des « espaces naturels ».

Les salins sont un bon exemple de l'évolution de la perception de la nature par l'homme (changement de notre regard, évolution des mentalités au sujet de la biodiversité désormais considérée comme un bien commun) et du processus de « patrimonialisation » (changement d'usage, lieu de travail devenant aussi lieu de récréation et de découverte d'un patrimoine, tant naturel que culturel).

Au fil du temps, une double métamorphose de la nature en culture et de la culture en nature s'est produite. Plusieurs facteurs se conjuguent, dont certains remontent à loin. En effet, nous avons devant les yeux un espace « antique » qui a peu changé depuis vingt siècles – le paysage et les techniques sont toujours les mêmes dans leur principe –, avec des aménagements « naturels » entièrement en bois, des

planches et des pieux constituant l'essentiel des partènements – le bois est le matériau qui résiste le mieux au sel, encore aujourd'hui –, où sont utilisées des techniques « écologiques » ancestrales – action du vent et du soleil pour faire évaporer l'eau et produire le sel –, un savoir-faire « durable » qui n'épuise pas la ressource. Dans les salins en activité, ce que nous voyons à l'œuvre aujourd'hui est un patrimoine vivant, non rejoué, non muséifié. Nous pouvons découvrir un métier dans son environnement, puisque s'exerce ici une activité économique réelle, à laquelle s'ajoute une nouvelle offre de loisirs – boutique, restaurant, sentier de découverte, petit musée. L'exploitation, grâce à la mise en eau du printemps à la fin de l'été, rend ces espaces propices à la nidification des laro-limicoles.

Les salins forment ainsi un patrimoine « naturel culturel » à sauvegarder et à constamment réinventer. Et c'est en connaissant l'histoire de ces paysages que l'on peut mieux les comprendre et les gérer, bien entendu. •

EN SAVOIR PLUS

Carnet du Parc n°13 - *Les salins, entre terre et mer*
Film documentaire - *Patrice Gabanou et les salins, de l'art du saunier au défi de l'entreprise*
extrait sur www.parc-naturel-narbonnaise.fr